

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFF. ADM. ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
DU PERSONNEL ET MATERIEL

DECRET N° 75/344 /ETR/SG/DAAJ/DAGPM
du 24.7.75 portant nomination de
l'Adjudant-Chef DZIO Jean-Marc en
qualité de Premier Secrétaire de
l'Attaché Militaire à PARIS.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN

Vu la Constitution du 24 Juin 1973 ;

Vu l'ordonnance n° 64/6 du 14 Février 1964 portant loi organique sur
les conditions de nomination aux emplois civils et militaires ;

Vu le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Minis-
tère des Affaires Etrangères ;

Vu le décret n° 73/283 du 26 Août 1973 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 75/21 du 9 Janvier 1973 fixant la composition du
Gouvernement de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 75/214 du 2 Mai 1975 fixant le régime de rémunération
applicable aux agents diplomatiques, consulaires et assimilés au poste à
l'étranger et aux Ambassadeurs itinérants ;

Vu la lettre n° 00326/PCE/DDNS.D.07 du 28 Avril 1975 du Ministre
délégué du Conseil d'Etat chargé de la Défense Nationale et de la Sécurité.

D E C R E T

Article 1er. : L'Adjudant-Chef DZIO Jean-Marc de l'Armée Populaire Natio-
nale en service à Brazzaville est nommé Premier Secrétaire au Cabinet de
l'Attaché Militaire à Paris en remplacement de l'ex-Sergent-Chef
DILENGUESSE Daniel.

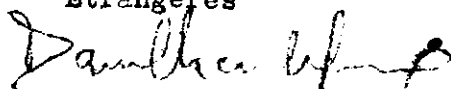
Article 2 : Les Ministres des Affaires Etrangères, des Finances, et le
Ministre délégué du Conseil d'Etat, chargé de la Défense Nationale et de
la Sécurité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du
présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service
de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué
partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 24 JUILLET 1975

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan

- H. LOPES -

Le Ministre des Affaires
Etrangères


- D. CH. GANAO -

Le Ministre des Finances

- S. OKABE -

Le Ministre, délégué du
Conseil d'Etat chargé
de la Défense Nationale
et de la Sécurité

Colonel J. YHOMBY-OPANGO